

Conférence de l'océan Indien occidental contre la drogue et l'abus des substances illicites
Sir Harilal Vaghjee Hall, Port-Louis, 28 avril 2023

COMMUNIQUE FINAL

Les Représentants des Comores, de Djibouti, de la France/Réunion, de Madagascar, de Maurice, des Seychelles, du Kenya, de Tanzanie et d'Afrique du Sud, regroupant les États côtiers et insulaires de l'océan Indien occidental (OIO), ainsi que le Secrétariat général de la Commission de l'océan Indien (COI), se sont réunis à Maurice les 26-28 avril 2023 sous l'égide du Gouvernement de Maurice. Étaient également présents le Centre régional de fusion d'informations maritimes, le Centre régional de coordination des opérations de la région de l'OIO, l'Union Européenne, ainsi que diverses institutions et organisations non étatiques de Maurice. Ils ont exprimé leur engagement à mettre en commun leurs efforts et à renforcer la coopération régionale pour promouvoir leurs mandats respectifs dans la lutte contre le trafic de drogue, l'abus de substance et l'addiction.

Les aspects suivants ont été reconnus :

- La région de l'océan Indien occidental se situe à la croisée des chemins en matière de lutte contre le problème de la drogue, puisque la région fait face à une augmentation rapide de la consommation des drogues comme l'introduction des nouvelles substances psychoactives qui représentent une menace, ainsi qu'une augmentation des volumes de drogue qui font l'objet d'un trafic dans et à travers la région ;
- Le marché de la drogue est intimement interconnecté dans la région, relié principalement par les routes maritimes.
- Le rôle central de la Commission de l'Océan Indien (COI) a également été souligné, notamment en matière de sécurité maritime dans le cadre du programme MASE principalement financé par l'UE ;
- Les graves conséquences sociales et sanitaires des drogues et de l'abus des substances illicites sur les individus, y compris les surdoses et autres décès liés à la consommation des drogues et les troubles liés à l'usage de celles-ci, le VIH et les hépatites, ainsi que les menaces du trafic de drogue sur l'équilibre social, la sécurité et la stabilité des États et la Région ;
- La diversification de la consommation et du trafic des drogues dans la région est une préoccupation majeure ; l'utilisation généralisée des cannabinoïdes de synthèse cause déjà d'importants problèmes de société et de santé publique et affecte la vie des familles dans les pays touchés.

Au cours des discussions, il a été unanimement reconnu que la lutte contre la drogue nécessite une approche holistique, intégrée et transversale ainsi qu'une coopération régionale à travers quatre piliers principaux :

1. La **prévention** par les mesures d'information, et de formation auprès de tous les citoyens et acteurs de la société ainsi que via des actions de sensibilisation ;
2. La **rupture de la chaîne d'approvisionnement du trafic de drogue** par le traçage et l'arrestation des trafiquants et de leurs réseaux : l'échange d'informations, la coopération entre les services de

police, des douanes et une coopération judiciaire renforcée entre les pays et au niveau régional lorsque cela est possible ;

3. **Les aspects sanitaires et sociaux** avec des échanges de bonnes pratiques et le développement des traitements adaptés, la prise en charge médicale spécialisée des addictions, et la formation des professionnels, notamment du secteur médico-sanitaire.
4. **Le renforcement de coopération et coordination régionale et internationale**, de la coordination, de même qu'un engagement politique et une responsabilisation accrue :
 - a) les défis liés au trafic des drogues et à l'abus des substances illicites concernent tous les pays et ne peuvent être résolus par un seul pays, nécessitant une meilleure coopération, et une prise en charge collective de ces questions d'intérêt commun ;
 - b) des leçons peuvent être tirées suite aux partages d'expériences ;
 - c) la réponse stratégique régionale et le renforcement de la coopération entre les pays peuvent apporter une valeur ajoutée aux efforts déjà entrepris au niveau national.

Les représentants des différents pays de la région ont exprimé leur intérêt pour l'établissement d'un cadre de coopération régionale de lutte contre les drogues et l'abus des substances illicites. L'objectif est de mettre en synergie les efforts, de rechercher une approche commune, et d'échanger les meilleures pratiques, en particulier afin de réduire la demande pour les drogues (au travers de la prévention, des traitements, de la réhabilitation et du suivi post-traitement), s'attaquer aux effets néfastes liés aux drogues et à l'abus des substances illicites, et enfin de combattre le trafic des drogues pour préserver la paix et la stabilité sociale des États.

Les représentants ont reconnu que les entités nationales responsables de la coordination de la lutte contre les drogues doivent renforcer leur coopération en établissant un réseau régional des points de contact/points focaux dans tous les pays.

La Conférence a encouragé tous les pays de la région à développer et à mettre en œuvre leur stratégie nationale et/ou plan d'action de lutte contre les drogues avec un cadre de suivi et d'évaluation bien défini.

Il a été également recommandé que les institutions nationales respectives chargées de la lutte contre les drogues se rencontrent afin de discuter de la marche à suivre pour promouvoir la coopération régionale, le dialogue et les échanges dans la lutte contre les drogues et l'abus des substances illicites et l'établissement d'un observatoire régional des drogues.

Les participants ont remercié le Gouvernement mauricien pour l'organisation de cette conférence et pour leur hospitalité.

Une conférence ministérielle de suivi pourrait être organisée en 2024 pour des consultations en vue de promouvoir la coopération régionale en matière de lutte contre la drogue et les sujets connexes et pour la mise en place d'un Observatoire régional des drogues.